

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un cabinet pour l'appui à la structuration juridique et contractuelle du crowdfunding en investissement (equity) au Maroc

Commanditaire : Fondation Hanns Seidel Maroc

Type de contrat : Prestation de conseil juridique

Date de publication : le 5 août 2026



1. Contexte

Le financement collaboratif (crowdfunding) constitue un levier de diversification des sources de financement au Maroc, en particulier pour les acteurs qui accèdent difficilement aux circuits classiques : associations, coopératives, startups, TPME et porteurs de projets à fort impact économique ou social.

La loi n° 15-18 relative au financement collaboratif, adoptée en 2021, a posé le cadre légal permettant l'émergence de trois catégories de crowdfunding : le don, le prêt et l'investissement. Bank Al-Maghrib supervise les catégories « don » et « prêt », tandis que l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) est compétente pour la catégorie « investissement ».

Le marché marocain a déjà connu une première dynamique sur le crowdfunding en don et en prêt, avec quelques agréments accordés par Bank Al-Maghrib à des sociétés de financement collaboratif (SFC) et le lancement effectif de l'activité pour certaines d'entre elles. Le crowdfunding en investissement (equity), qui permet à des investisseurs individuels de participer, via de petits tickets et une plateforme digitale agréée, au capital de startups et de TPME, représente une étape structurante supplémentaire pour l'écosystème marocain de financement de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

À ce jour, cette activité n'a pas encore été opérationnalisée au Maroc : aucun agrément effectif n'a été délivré par l'AMMC pour une plateforme de financement collaboratif en catégorie « investissement ». Par ailleurs, au-delà de l'obtention de la licence réglementaire, le lancement effectif de cette activité suppose la mise en place préalable d'un cadre opérationnel, juridique, contractuel et financier robuste, permettant de sécuriser les premières opérations d'investissement.

C'est dans ce cadre que la Fondation Hanns Seidel souhaite appuyer ce travail de structuration en recrutant un cabinet spécialisé, afin de contribuer à l'émergence d'un environnement professionnel, transparent et sécurisé pour le crowdfunding en investissement au Maroc. Ce travail sera mené en coordination avec une plateforme de financement collaboratif marocaine agréée - en phase avancée d'instruction de leur dossier d'agrément avec l'AMMC - qui servira de cas d'application concret pour la construction et la validation des modèles développés dans le cadre de la mission.

2. Objectifs de la mission

La mission vise à accompagner la construction des premiers modèles et standards juridiques et contractuels nécessaires au lancement opérationnel du crowdfunding en investissement (equity) au Maroc, dans le respect du cadre posé par la loi n° 15-18 et de la réglementation de l'AMMC applicable à la catégorie « investissement ».

Il s'agit notamment de :

- Définir un schéma d'investissement indirect clair, lisible et protecteur, reposant sur la création de véhicules dédiés (holding / SPV) par opération ;
- Élaborer une documentation contractuelle standardisée, réutilisable pour l'ensemble des opérations, plutôt que des contrats négociés au cas par cas ;
- Assurer la conformité réglementaire du schéma et de la documentation, tant au regard de la réglementation AMMC que de la protection des données personnelles (CNDP) ;

3. Description de la mission

La mission portera sur la structuration juridique et contractuelle du schéma d'investissement indirect envisagé, reposant sur des véhicules dédiés (holding / SPV) créés pour chaque opération, à travers lesquels les investisseurs prennent une participation dans les entreprises financées.

Elle couvrira notamment la définition du schéma juridique et de la gouvernance des véhicules d'investissement, l'élaboration de la documentation encadrant les relations entre la plateforme, les investisseurs et les entreprises financées, ainsi que la mise en conformité réglementaire de l'ensemble du dispositif, y compris au regard de la protection des données personnelles.

Le prestataire retenu proposera, dans sa note méthodologique, l'approche et le séquençement qu'il envisage pour couvrir l'ensemble de ces aspects.

4. Livrables attendus

La mission donnera lieu à la production d'une note de structuration du schéma d'investissement, ainsi qu'à l'ensemble de la documentation juridique et contractuelle standardisée nécessaire à son opérationnalisation (documents encadrant la relation avec les investisseurs, la gouvernance des véhicules d'investissement, la relation avec les entreprises financées, ainsi que la conformité réglementaire et la protection des données personnelles).

Le détail précis des livrables et leur séquençement seront affinés avec le prestataire retenu, sur la base de la note méthodologique proposée.

5. Profil recherché

La mission s'adresse en priorité à un cabinet justifiant :

- D'une expertise reconnue en droit des sociétés, droit des marchés de capitaux et, plus particulièrement, en venture capital / private equity et accompagnement de startups ;
- D'une expérience avérée de travail avec les régulateurs marocains concernés, notamment l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) et Bank Al-Maghrib (constitution de dossiers d'agrément, échanges réglementaires, mise en conformité, etc.) ;
- D'une expertise en matière de financement, incluant idéalement les financements innovants / alternatifs (crowdfunding, financement participatif, nouveaux instruments de levée de fonds, etc.) ;
- D'une connaissance du cadre réglementaire marocain applicable au financement collaboratif (loi n° 15-18 et textes d'application de l'AMMC) ;
- D'une expérience dans la structuration de véhicules d'investissement dédiés (SPV / holding) et la rédaction de documentation contractuelle associée.

6. Modalités de soumission

Les candidats intéressés sont invités à soumettre :

- Une note méthodologique décrivant l'approche envisagée pour chacun des volets décrits à la section 3 ;
- Une proposition financière détaillée (forfait par livrable ou taux horaire, selon les intervenants) ;
- Un calendrier prévisionnel d'exécution ;
- Une présentation du cabinet et des références pertinentes, en particulier en venture capital / accompagnement de startups, en financement (notamment innovant / alternatif) et dans les dossiers traités avec l'AMMC et/ou Bank Al-Maghrib ;
- Les CV des intervenants pressentis sur la mission.

Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante : bureau@hssma.org, avant le **31 août 2026**.